ALLOCATIONS FAMILIALES

Caf des Pyrénées-Orientales

APPEL À CANDIDATURE

"RENFORT DE LA MISSION D'ANIMATION DU RÉAAP66"

ANNÉE 2025

Réaap 66

Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des PARENTS des Pyrénées-Orientales

SOMMAIRE

- CADRE RÉGLEMENTAIRE..... PAGE 3
- CONTEXTE DE L'APPEL À CANDIDATURE ET ENVELOPPE FINANCIÈRE ALLOUÉE..... PAGE 3
- DÉTAIL DE LA MISSION D'ANIMATION DÉLÉGUÉES..... PAGE 4
- CANDIDATS POTENTIELS..... PAGE 5
- COMPÉTENCES ATTENDUES..... PAGE 5
- DOSSIER DE CANDIDATURE..... PAGE 5
- MODALITES DE DÉPÔT ET D'INSTRUCTION DES CANDIDATURES..... PAGE 6
- ENGAGEMENT DU PARTENAIRE RETENU / COMMUNICATION..... PAGE 6
- POUR PARFAIRE VOTRE CONNAISSANCE DU RÉSEAU PARENTALITÉ 66..... PAGE 6

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Devenir parent, chamboule la vie quotidienne en émotions, en questionnements, en responsabilités, entre fierté, tendresse, amour, interrogations, doutes, ras-le-bol, détestation, débordement... Cet apprentissage ne se fait ni tout seul, ni du jour au lendemain. Comment alors le partager et trouver des points d'appui ?

Une politique préventive et universaliste : La Caisse d'allocations familiales 66 et ses partenaires accompagnent le développement de services et d'actions pour soutenir les parents dans leur rôle et les relations avec leur enfant jusqu'à son autonomie. Dans ce cadre, les interventions et actions mises en œuvre en faveur des familles couvrent un très large spectre de situations renvoyant à l'universalité de la politique familiale.

Une nécessaire coordination en réseau

L'animation de la politique de soutien à la parentalité au niveau départemental est essentielle pour structurer et faire vivre le réseau des partenaires parentalité financés ou non au titre du Fonds national parentalité de la Cnaf. Elle :

- vise à produire des actions efficaces et à favoriser « l'interconnaissance » entre les différents acteurs
- assure le partage des bonnes pratiques, notamment celles les plus innovantes
- a pour finalité de contribuer à l'augmentation du nombre de parents mobilisés ou touchés par les offres de services parentalité quel que soit le dispositif parentalité

Cette mission s'inscrit dans le cadre des comités départementaux des services aux familles, est pilotée par la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Orientales et mise en œuvre par le biais du poste de coordonnatrice départementale du Réseau d'écoute, d'appui, et d'accompagnement des parents (Réaap66).

CONTEXTE DE L'APPEL À CANDIDATURE ET ENVELOPPE FINANCIÈRE ALLOUÉE

Pour mener à bien ces projets, la Caf des Pyrénées-Orientales lance **un appel à candidature pour renforcer la mission du Réaap sur la période de juillet à mi novembre 2025**. Il s'agira de prendre en charge la gestion d'un évènement soutien à la parentalité en direction des élus ayant lieu en octobre 2025 décrit plus bas. En effet, ce projet a déjà été lancé, il s'agira pour le délégataire de prendre le relai de l'organisation existante pour la finaliser et de porter les actions décrites dans la partie « détail de la mission d'animation déléguée ».
Cette mission sera réalisée sous le pilotage de la coordonnatrice du Réaap66.

Pour mener à bien ces missions, **3000 € seront alloués sur la période de juillet à mi novembre 2025** sur la base d'un mi-temps ETP dédié à cette mission.
Un acompte de 70 % est versé dès validation de la délégation.

A réception du bilan annuel qualitatif et quantitatif, et au regard de la réalisation effective des activités prévues, le versement du solde est réalisé.

A noter, le présent cahier des charges ne concerne que la délégation en 2025.
Un nouvel appel à candidature pourrait être lancé afin de déléguer en 2026 d'autres types de missions :

- Mise en place de formations destinées aux acteurs du réseau.
- Organisation d'événements mensuels destinés aux parents des P.-O.
- Appui à la veille d'information au sein du réseau

DÉTAIL DE LA MISSION D'ANIMATION DÉLÉGUÉE

POUR 2025 Organisation d'un événement, à l'échelle départementale, de sensibilisation au soutien à la parentalité destiné aux élus

Cible de la mission déléguée : finalisation et mise en œuvre de cet événement

Cet événement d'une journée se tiendra dans les Pyrénées-Orientales le 16 octobre 2025. Son élaboration est déjà très avancée et la délégation porte sur des aspects précis en termes de logistique et de portage financier des prestations qui feront l'objet de subventions institutionnelles spécifiques déjà fléchées.

Ce qui est déjà engagé par la coordonnatrice du Réaap66	*Les activités confiées au partenaire pour finaliser et mettre en œuvre le projet*
Le lieu et la date sont fixés	• Co-installation* des espaces en amont (J-2) et le jour J • Co-accueil* des participant-e-s le jour J
L'intervenant conférencier, animateur de la journée, est sélectionné	Faire lien avec le prestataire dans le suivi de l'évènement
La préparation de la table-ronde interinstitutionnelle est portée par le conférencier	Suivre les liens avec les intervenant-e-s et apporter un appui au conférencier au besoin
Les thématiques des ateliers sont définies	• Confirmation des binômes animateurs-ices des ateliers • Accompagnement de ces binômes dans la préparation de leur séance et de leurs besoins logistiques (matériel fourni par le Réaap66)
Le support de communication est préfiguré	Accompagner la finalisation du support avec le service communication de la Caf et son relai de diffusion avec l'AMF 66
Identification des besoins pour la restauration (pause déjeuner) en termes de menu, de nombre de participants, et de prestataires potentiels	• Finaliser la prestation initiée • Faire lien avec le prestataire pour la mise en œuvre le jour J
• Différents devis ont été réceptionnés ; certains sont à actualiser • Le projet global est grandement rédigé	• Dépôt du dossier de financement de l'événement

CANDIDATS POTENTIELS

Vous pourrez répondre à l'appel à candidature, dès lors que vous êtes :

- Association issue de la loi de 1901
- Association reconnue d'utilité publique à caractère social ou sanitaire
- Etablissement du secteur public et/ou privé à caractère social ou médico-social sanitaire
- Acteurs du secteur privé lucratif, sous réserve d'une gestion désintéressée

Et que vous mettez en place les moyens humains nécessaires pour mener à bien les activités déléguées objet du présent cahier des charges.

COMPÉTENCES ATTENDUES

Le professionnel en charge de la mission d'animation des dispositifs de soutien à la parentalité :

- **s'appuie sur l'implication des différentes institutions mais aussi sur les dynamiques partenariales existantes sur les territoires** pour le développement et la promotion de l'offre et de services en matière d'appui à la parentalité
- s'engage à **garantir une posture de neutralité dans l'animation du réseau d'acteurs parentalité.**

Il est attendu de lui :

- la compréhension des objectifs de soutien à la parentalité de la Branche famille ;
- la pratique de techniques d'animation de groupes et capacité à coanimer la dynamique collective ;
- un savoir-faire en matière de méthodologie de projet (élaboration, mise en œuvre et suivi)
- une capacité à établir des relations partenariales avec des profils d'interlocuteurs variés
- la maitrise des outils Office 365 (dont Teams)
- des compétences sur des outils de communication tels que Canva et réseau sociaux seraient appréciées

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les moyens mis en œuvre doivent être en adéquation avec les objectifs à atteindre.

Le **candidat présentera sa proposition de renfort de l'animation 2025, en apportant des éléments concrets** sur les aspects :

- **qualitatifs** : méthodologie adoptée pour chacun des axes que le candidat s'engage à réaliser tant pour la réalisation des activités que pour le suivi avec la coordonnatrice Réaap66
- **de ressources humaines** : profil de la ou des personnes qui assureront cette délégation et CV
- **financiers :** budget dédié sur l'exercice 2025 des charges affectées au personnel et aux dépenses liées spécifiquement à cette délégation.

Dans sa proposition, le candidat présentera les indicateurs qu'il prévoit de mesurer pour le bilan.

Il pourra exposer tout élément qu'il jugera nécessaire de prendre en compte au regard des attendus du présent cahier des charges et de sa proposition.

MODALITES DE DÉPÔT ET D'INSTRUCTION DES CANDIDATURES

La candidature est à déposer sur la plateforme ELAN sous la forme d'une demande de financement (Axe 4) : https://elan.caf.fr/aides

Des guides d'utilisation de cette plateforme sont disponibles sur la page de connexion.

- Guide ELAN "Compte Tiers Partage"
- Guide ELAN "DEPOT Demande" & le modèle du formulaire en format Word

AU PLUS TARD **LE 30 juin 2025 INCLUS**

Une réunion en visioconférence pourrait être organisée pour répondre aux questions des candidats, qui doivent se faire connaitre au plus tôt auprès de la coordonnatrice Réaap 66 (reaap@caf66.caf.fr)

La Caf procèdera à l'instruction des candidatures de la manière suivante :

- étude et analyse du projet avec la coordonnatrice Réaap66
- demande de compléments d'informations, si besoin, via la plateforme Elan "contributions"
- rencontre éventuelle avec le porteur de projet candidat ;
- décisions finales et notifications par la Caf66

L'ensemble des candidatures éligibles devra respecter les chartes de soutien à la parentalité, laïcité et contrat d'engagement républicain.

IMPORTANT! Toute candidature incomplète, ou déposée hors délais, ne sera pas étudiée.

ENGAGEMENT DU PARTENAIRE RETENU / COMMUNICATION

La délégation de ces activités engage la structure porteuse à **s'articuler avec la coordonnatrice du Réaap 66**. Un suivi hebdomadaire et une alerte en temps réel sont nécessaires pour le bon déroulé de la mission.

De plus, elle implique de mentionner dans toute communication orale ou écrite :

Le lien avec le Réseau parentalité en faisant figurer le logo du « Réaap 66 »

&

Le soutien financier de la Caf 66 et des partenaires cofinanceurs de cette mission d'animation départementale, en faisant figurer aussi leurs logos ; lesquels seront fournis en temps voulu.

POUR PARFAIRE VOTRE CONNAISSANCE DU RÉSEAU PARENTALITÉ 66

Parents-Pros 66.FR

Le site du réseau parentalité 66